

Délibération n° 4

Objet :
*Affectation résultat
 budget principal*

Date de convocation :

6 avril 2022

Date d'affichage :

6 avril 2022

*Nombre de Conseillers
 en exercice :*

23

Nombre de présents :

18

Nombre de votants :

19

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt deux
 Le 12 avril à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PRAISSAC, Marie-Laurence PUJOL, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir :

Mme Flavie TAVERA a donné procuration à Mme Brigitte DELCASSE

Absents : Mme Anne BENAICHE, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : Mme Sonia PARRIEL

Le Conseil Municipal après avoir examiné le compte administratif 2021 du budget principal, statuant sur l'affectation d'exploitation de l'exercice, constate que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent d'exploitation de : 1 117 253.38 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Résultat de l'exercice : 409 616.97 €

Résultat antérieur de l'exercice : 707 636.41 €

Résultat à affecter 1 117 253.38 €

Solde d'exécution de la section d'investissement :

Solde d'exécution de la section d'investissement

131 944.65 €

Déficit de financement

Solde des restes à réaliser d'investissement

46 164.00 €

Déficit de financement

178 108.65 €

Besoin de financement**AFFECTATION :**

Affectation en réserves Article 1068 429 324.65 €

Report en exploitation Article 002 687 928.73 €

- A D O P T É E -



Le Maire,
 Thierry DELBREIL